



Chers Commerçants de la galerie,

Comme habituellement à l'occasion de la rentrée scolaire 2023 notre association organise un jeu sans obligation d'achat.

A cette occasion 100 cartables pour la rentrée scolaire avec leurs fournitures seront à gagner.

Ce jeu commencera le Mercredi 02 aout 2023 au dimanche 13 aout 2023. L'urne sera centralisée au centre de la galerie pendant la durée de l'opération. Les bulletins de jeu vous seront remis préalablement au début de l'opération. Vous recevrez également une affiche à mettre en place dans votre commerce.

Une importante campagne de radio est prévue pour couvrir l'évènement avec Radio 1 et Tiare FM.

Nous vous demandons de bien vouloir tout mettre en place pour le Mardi 01 aout 2023.

Vous trouverez ci-joint un règlement du jeu.

Très cordialement,

Président de l'Association des Utilisateurs
du Centre Commercial MOANA NUI

Brice GARNERO

P/O Lise TEHEI

Assistante de direction



REGLEMENT DU JEU

100 CARTABLES A GAGNER – VIVE LA RENTREE

Article 1 : Organisation

La Société organisatrice est l'Association des Utilisateurs du Centre Commercial MOANA NUI sise à PUNAAUIA PK 8.3 ; BP 427 ; île de TAHITI. Celle-ci organise du **Mercredi 02 aout 2023 au Dimanche 13 aout 2023**, un jeu gratuit sans obligation d'achat en partenariat avec Radio 1 et Tiare FM sous le thème « **Vive la Rentrée** ».

Ce jeu concerne l'ensemble des commerçants regroupés au sein de l'Association des Utilisateurs du Centre Commercial MOANA NUI à l'exclusion du magasin Carrefour lui-même.

Article 2 : Participation et bulletins

Ce jeu est ouvert à toute personne physique résidant en Polynésie Française, à l'exception des membres de l'association, de leur personnel ainsi que des membres de leur famille.

Pour participer à ce jeu, il suffit de déposer un bulletin dans l'urne qui sera située au centre de la Galerie Commerciale de Carrefour Punaauia. Les bulletins de participation sont remis sur simple demande dans les boutiques.

Pour que le bulletin soit valide, tous les champs prévus doivent être remplis lisiblement. Un bulletin incomplet ou illisible sera éliminé.

Ne seront pas pris en compte les bulletins de participation modifiés, déchirés, contrefaits ou altérés de quelque façon que ce soit par le bénéficiaire dudit bulletin.



Article 3 : Dotation

Les lots sont constitués de 100 cartables garnis de fourniture scolaires.

La dotation consiste en un sac et un assortiment de fourniture scolaires indispensables le tout pour 17 pièces selon la liste ci-dessous :

CODE	LIBELLE PRODUITS	QUANTITES	PRIX/UNITAIRE
3609231016940	CLASS.CAH.DOS20 4A PPL CRF	100	181
3610883037870	T/CRAYON PLAST.1TR SIMPL	100	70
3616180203796	12 CRAY.CLR 1 ^{ER} PRIX	100	77
3614612619290	4 STYLOS B.2BL-1NR-1RG CRF	100	58
3616473170040	KIT TRACAGE PLST 3P.SIMPL	100	95
3608141867048	MAXI SOURIS CORRECT. CRF	100	145
3249443925007	ADH.TRSP 19*7.5+ DEVIDOIR392100	100	134
3616180423217	CAH..21*29.7 96P SEYES CRF	100	158
3037923524891	CAH.TEXTE RI 17*22 148P 70G AN	100	340
3270190304142	CAH.PIQ.24*32 96P SEYES CRF	100	151
3613866424759	12 FEUTRES POINTE FINE CL.CRF	100	145
3020120007670	F/MOBILE 21*29.7 100P SEYES	100	226
3616473170057	CISEAUX 12 CM SIMPL	100	80
3614613159214	COMPAS PLST CT65311 CRF	100	75
3616180203819	3 CRAY.GRAPH.HB CRF	100	37
3616180003242	GOMME PLST CRF	100	18
3616474967335	SAC/DOS 1CPT OD150356 PP	100	985

Prix unitaire de chaque sac garni : **2 975 XPF**

Valeur globale de la dotation : **297 500 XPF**

60 cartables seront gagnés par tirage au sort dans la galerie

40 cartables seront gagnés en direct sur les radios partenaires.

Article 4 : Mécanisme Radio

Les personnes désirant participer au jeu pourront participer :

- ❖ Avec Radio 1 ou il suffira d'envoyer par SMS « CARREFOUR PUNA » au 7321 du 02 au 11 août 2023.
- ❖ Avec Tiare FM ou il suffira d'envoyer par SMS « CARTABLE » au 7321 du 02 au 11 août 2023

Les gagnants seront connus en direct depuis la radio.

Dotation de 40 cartables en partenariat avec les radios soit 20 Tiare FM et 20 Radio 1.



Article 5 : Mécanisme Galerie marchande

L'urne sera mise en place à compter du 02 Aout 2023 et restera présente jusqu'au 13 Aout 2023.

Les tirages au sort auront lieu en direct radio depuis la galerie marchande de Carrefour Punaauia (Sauf les dimanches et jour férié).

JEU MAGASIN	TIRAGE AU SORT	NOMBRE DE LOTS	DIRECTS ANTENNE
Mercredi 02	16h	QTÉ 5	OUI
Jeudi 03	16h	QTÉ 5	OUI
Vendredi 04	16h	QTÉ 5	OUI
Samedi 05	11h	QTÉ 5	NON - Annonce gagnants à l'antenne lundi 07
Dimanche 06	16h	QTÉ 5	NON - Annonce gagnants à l'antenne lundi 07
Lundi 07	16h	QTÉ 5	OUI
Mardi 08	16h	QTÉ 5	OUI
Mercredi 09	16h	QTÉ 5	OUI
Jeudi 10	16h	QTÉ 5	OUI
Vendredi 11	16h	QTÉ 5	OUI
Samedi 12	11h	QTÉ 5	NON - Annonce gagnants à l'antenne lundi 14
Dimanche 13	16h	QTÉ 5	NON - Annonce gagnants à l'antenne lundi 14

60 cartables en tirages dans la galerie du Centre Commercial MOANA NUI.

Articles 6 : Gagnants

Un même joueur peut participer plusieurs fois. Il ne peut, cependant, y avoir qu'un seul gagnant par foyer (même nom, même adresse, même numéro de téléphone participant) en ce qui concerne l'ensemble des tirages.

Les gagnants seront contactés individuellement par la société CARREFOUR PUNAAUIA. L'affichage des noms des gagnants aura lieu le lendemain de chaque tirage journalier et restera affiché jusqu'au Dimanche 03 septembre 2023.

Article 7 : Retrait des lots

- Les 40 cartables en dotation des radios seront à retirer à l'accueil de Radio 1 (TEL :40.434.100)
- Les 60 cartables en dotation de la galerie marchande seront à retirer auprès de l'accueil du magasin Carrefour PUNAAUIA sur présentation d'une pièce d'identité.



Article 8 : Report du tirage au sort

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable si, pour cause de force majeure ou pour toute autre cause indépendante de sa volonté, le tirage au sort devait être reporté à une date ultérieure ou annulé.

Article 9 : Publication et droit à l'image

Du fait même de leur participation au présent jeu, les gagnants autorisent la Société organisatrice à associer leurs noms, leurs prénoms et le cas échéant photographies à quelconque support publicitaire sans que cela confère au gagnant un droit ou avantage quelconque autre que l'attribution du lot.

Article 10 : Échéance de retrait des lots

Tous les lots non réclamés à la date du 04 septembre 2023 redeviendront propriété de la société organisatrice.

Article 11 : Litiges

Toute contestation ou réclamation sera prise en compte dans les deux mois à partir de la clôture du jeu.

Tous les cas non prévus par le règlement seront souverainement tranchés par L'association des Utilisateurs du Centre Commercial MOANA NUI organisatrice du jeu.

Ce jeu et son règlement sont soumis au droit de la Polynésie Française.

Le présent règlement est disponible chez tous les commerçants participants au jeu et sera affiché sur l'urne.